



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LA MATAPÉDIA SOLIDEMENT MOBILISÉE POUR SON PROJET DE DÉVELOPPEMENT ÉOLIEN COMMUNAUTAIRE

Amqui, le 15 mai 2008. Le conseil de la MRC de La Matapédia et la Société intégrée de développement éolien (SIDEM) refusent la décision d'Hydro-Québec de n'accepter aucun projet éolien communautaire ou collectif dans le cadre de l'appel d'offres de 2000 mégawatts d'énergie éolienne. Les élus municipaux de la MRC rappellent que la SIDEM a déposé un projet éolien de 9 MW qui répond à toutes les exigences d'Hydro-Québec.

"C'est dès maintenant que nous avons besoin de ce projet pour se sortir de la crise forestière et du cercle infernal de la dévitalisation. Toute la population de La Matapédia s'est mobilisée. Nous avons rassemblé jusqu'à présent plus de 80% de la mise de fonds nécessaire au financement de ce projet évalué à quelque 18 millions de dollars", a rappelé le préfet de la MRC, monsieur Georges Guénard.

La MRC et la SIDEM dénoncent le discours gouvernemental qu'ils qualifient pour le moins d'ambivalent. *"Le gouvernement du Québec tient un drôle de discours",* ajoute le maire de Val-Brillant et président de la SIDEM, monsieur Mac Bélanger. *"Il incite les communautés locales à prendre en main leur développement, à travailler à diversifier l'économie de leur région et, à la première occasion, il sape tous les efforts de mobilisation autour d'un projet collectif porteur d'avenir pour une collectivité qui, pourtant, en éprouve un urgent besoin".*

Car le projet collectif de la SIDEM représente beaucoup plus qu'une proposition de 9 MW d'énergie éolienne déposée à Hydro-Québec. *"Il est devenu le symbole de ralliement et de prise en charge de toute une communauté"* affirme Marc Bélanger. *"Notre projet, poursuit-il, rencontre tous les critères de l'appel d'offres et la proposition de la SIDEM se situe à l'intérieur des coûts acceptables d'Hydro-Québec."*

Le conseil de la MRC et la SIDEM estiment que La Matapédia ne peut pas se permettre d'attendre le prochain appel d'offres de 250 MW de projets éoliens communautaires dont la réalisation ne se confirmera qu'en 2012. *"Les besoins socio-économiques sont trop pressants et notre population est prête maintenant",* d'ajouter le préfet.

Dans ce contexte, le conseil de la MRC de La Matapédia a résolu de signifier à Hydro-Québec et au gouvernement du Québec son refus d'accepter béatement la décision de la Société d'État. Elle demande donc au gouvernement du Québec d'accorder une dérogation afin que le projet éolien collectif de 9 MW de la SIDEM puisse être mis en œuvre dans les mêmes délais que ceux prévus dans la soumission déposée à Hydro-Québec dans le cadre de l'appel d'offres de 2000 MW d'énergie éolienne.

"Notre proposition ne représente que 9 MW et elle répond favorablement à tous les critères d'admissibilité prévus dans le projet de règlement pour le bloc de 250 MW d'énergie éolienne issu de projets communautaires. Vraiment, nous ne voyons pas ce qui pourrait accrocher et empêcher le gouvernement du Québec de donner suite à notre requête", de conclure le préfet Guénard.

- 30 -

Sources : Jean-Pierre Morneau, directeur général, MRC de La Matapédia
Téléphone : 418-629-2053, poste 119
Télécopieur : 418-629-3195
Courriel : jp.morneau@mrcmatapedia.qc.ca